

REGION BRETAGNE

Délibération n° 16_DAJCP_SCPA_02

CONSEIL REGIONAL

8 janvier 2016

DELIBERATION

Jurys de maîtrise d'œuvre

Le Conseil régional, convoqué par son Président le 26 décembre 2015, s'est réuni en séance plénière le vendredi 8 janvier 2016 à 14h30 au siège de la Région Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Étaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame ARGAT-BOURIOT Sylvie, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegon BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANEA, Monsieur André CROCQ, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD, Madame Claire GUINEMER, Monsieur Philippe HERCOUET, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN, Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16 heures 40), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT (jusqu'à 16 heures), Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO, Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL, Madame Renée THOMAIDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Madame Corinne ERHEL (pouvoir donné à Madame Georgette BREARD), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h40), Madame Gaël LE SAOUT (pouvoir donné à Madame Kaourintine HULAUD à partir de 16 heures).

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des marchés publics et notamment l'article 74 ;

REGION BRETAGNE

Vu la délibération n°15_DAJCP_SCPA_08 du Conseil régional en date du 18 décembre 2015 constituant la Commission d'appel d'offres, la Commission de délégation de service public et le jury de maîtrise d'œuvre, arrêtant leurs périmètres respectifs et fixant les modalités de dépôt des listes ;

Vu les listes des candidats déposées auprès du Président du Conseil régional et établies comme suit :

Liste présentée par la majorité :

Titulaire : Sylvaine VULPIANI

Titulaire : Maxime PICARD

Titulaire : Eric BERROCHE

Suppléant : Claudia ROUAUX

Suppléant : Evelyne GAUTIER LE BAIL

Suppléant : Hervé UTARD

Liste présentée par l'union droite, centre et régionalistes:

Titulaire : Martine TISON

Suppléant : Agnès LE BRUN

Liste présentée par le front national :

Titulaire : Christian LECHEVALIER

Suppléant : Gérard DE MELLON

Le conseil régional ayant décidé à l'unanimité de procéder à l'élection au vote à scrutin public, conformément à l'article L.4132.14 du Code général des collectivités territoriales ;

Et après avoir procédé aux opérations de vote sur la base à la représentation proportionnelle au plus fort reste sur la base des 3 listes déposées,

CONSTATE LES RESULTATS SUIVANTS :

La liste de la majorité obtient 53 voix ;

La liste de l'union de la droite, du centre et des régionalistes obtient 18 voix ;

La liste du front national 12 voix ;

Concernant le collège des élus, sont élus membres des jurys de maîtrise d'œuvre :

Pour la liste présentée par la majorité :

Titulaire : Sylvaine VULPIANI

Titulaire : Maxime PICARD

Titulaire : Eric BERROCHE

REGION BRETAGNE

Suppléant : Claudia ROUAUX

Suppléant : Evelyne GAUTIER LE BAIL

Suppléant : Hervé UTARD

Pour la liste présentée par l'union droite, centre et régionalistes:

Titulaire : Martine TISON

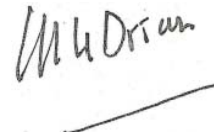
Suppléant : Agnès LE BRUN

Pour la liste présentée par le front national :

Titulaire : Christian LECHEVALIER

Suppléant : Gérard DE MELLON

Le Président du Conseil régional



Jean-Yves Le Drian